JOYEUX ANNIVERSAIRE

Sarah Ettedgui, Gilbert Brisset, Tzofia Petel, Leah Fiby Mamane, Eddy Abecassis, Yitzhak Chemtob, Nathaly Fedida Ettedgui, Benjamin Knafo, Susan Bordoff Assor

REMERCIEMENTS

Merci au groupe OROT pour avoir amassé des fonds pour la plantation de huit arbres en Israël au nom de la synagogue Or shalom, en l'honneur de Tou biShevat!

NAHALA / YAHRZEIT

Lundi 17 février /22 ShevatDenise bat Rahel zl, mère de David
Zafrani

Mardi 8 février / 23 Shevat
Perla bat Freha zl zl, tante de
Michelle Hadida

Mercredi 19 février / 24 Shevat Avraham ben Yacot zl, père de David Azran

Jeudi 20 février / 25 Shevat Fibi Freha bat Rahel zl, mère d'Aime Bensoussan

Vendredi 21 février / 26 Shevat Yaacov ben Tsivia zl, père de Ronny Abayov



OROT PRÉSENTE :

TOURNOI DE POKER

SAMDEL 29 FÉVR. - 19H30

Entrée: 100\$ - Reçu d'impôt

souper, 1 boisson et jetons de départ inclus / Rachat de 20\$ illimité jusqu'à 23h pour 25k jetons / Ajout de jetons à 23h / Tombola et prix de présence

Pour plus d'infos ou réserver : 514-995-0589

OR SHALOM PRÉSENTE :

MICHTÉ DE POURIM

MARDI 10 MARS - 18H45

Repas à table | Alcool | Tombola |

Tirage de bienvenue et bien plus

Musique | Animation | Magicien | Divertissement

Adulte: 45\$ / 12-17 ans: 32\$ / 2-11 ans: 16\$

Réservez avant / Reserve by FEB. 27

ASSURANCES MALADIES GRAVES ASSURANCE-VIE



Protégez l'avenir de votre famille. Je peux vous aider.

Discutons de vos options

Assurance-vie et santé • Assurances maladies graves Assurance-invalidité • Assurance soins de longue durée Assurance prêt hypothécaire • REER/FERR • REEE Fonds communs de placement

Conseiner en securée manchere, bristonison rinancière sur lute (Canisau) in c.T. casinet de services manches Représentair en beginne collèctive. Placements l'annachée sur Life (Canista) inc.T. cabinet de courtiège en épargne collèctive Hilaise de la Surt Life du Cariada, compagnie d'assurance-vie - La Surt Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financière Surt Life. et Surt Life du Transida. compagnie d'assurance-vie - La Surt Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financière Surt Life. et Surt Life du Transida. compagnie d'assurance-vie - La Surt Life.



Bulletin OR SHALOM

15 février 2020 / 20 Shevat 5780

SHABBAT SHALOM!

HORAIRE DES OFFICES SHABBAT

Allumage des bougies: 17h01 Minha/Kabalat Shabbat: 17h00 Chaharit: 8h15 Minha/Seouda Shlishit/Arvit: 16h30 Sortie du Shabbat: 18h06

JOURS DE LA SEMAINE

Dimanche: 8h /17h00
Lundi / Jeudi: 6h / 8h / 19h00
Mardi / Merc.: 6h15 / 8h / 19h00
Vendredi: 6h15 / 8h
MINHA
Lundi / jeudi: 12h30 (Chez Paradise)

KIDDOUSHUne contribution au kiddoush est

offerte par
Aviva & Robert Diamond
en l'honneur de l'anniversaire leur
fille Mikaela

SEOUDA SHLISHIT

Une contribution à la séouda shlishit est offerte par Fanny & David Malka En guise de remerciement envers Hashaem

YITRO



CERTAINS POINTS SAILLANTS

« Cinquante jours après l'ouverture de la mer Rouge, D-ieu se dévoile encore plus dans l'évènement du don de la Thora sur le Mont Sinaï.

C'est la seule et l'unique fois, dans l'histoire de l'humanité, où les hommes ont entendu D-ieu leur parler directement. Ce caractère public de la révélation constitue la preuve la plus irréfutable de son historicité; un homme peut être trompé par son imagination, mais on ne peut tromper un peuple entier. Tout le peuple dit, pour eux-mêmes et pour les générations à venir, d'une voix unanime: "nous ferons et nous écouterons"; (Ex.24:7) sous-entendu tout ce que D-ieu exigera, d'avance sans même en connaître le contenu, nous proclamons que nous le ferons; et maintenant nous sommes prêts a écouter quelles sont ces exigences. »

Livre brun - p. 162 | English Artscroll - p. 394 | Artscroll français - p. 422



UN MOT SUR LA PARACHAT

Séoudat Yitro : les origines de cette coutume Tunisienne

Il existe une coutume juive pensée par tous comme tunisienne et constantinoise de célébrer la fête des garçons, le jeudi soir de la semaine de la Parachat Yitro.

Au menu : poulet ou coquelet rôti, bouillon de poule pour certains, Minina ou Méguina qui n'est autre qu'une grosse omelette, pâtisseries et pièce montée avec ses choux à la crème caramélisés etc. Mais connaissons-nous réellement l'origine de cette célébration et n'estelle propre qu'aux seuls juifs d'une région géographique en particulier ? Afin de répondre à ces questions, voyons ensemble quelques points importants constituant l'historique de cette coutume.

L'origine la plus connue de cet usage est l'histoire d'une grave épidémie de jaunisse ayant sévi en Tunisie et à ses frontières au début du 19ème siècle, qui aurait infecté les petits garçons en mettant leurs jours en danger. Rabbi Its'hak 'Haï Taïeb Lo Met (1743-1837 de l'ère vulgaire), pour contrecarrer la pandémie, demanda de faire boire aux enfants des bouillons de pigeons et de placer un pigeon vivant sur le ventre des enfants malades. Par ce dernier procédé, la jaunisse fut transmise du foie des enfants vers celui des pigeons qui moururent à la place des chérubins. La contagion aurait été éradiquée la veille de Chabbath Yitro...

Depuis, chaque année, en signe de reconnaissance, les juifs de Tunisie et certains constantinois à cette occasion ont eu pour coutume de célébrer ce miracle en dressant une belle table en vue d'une Séoudat Hodaa (repas de remerciement), dégustant bouillons et rôtis de pigeons, pâtisseries (yoyo), Minina et pièce montée. De nos jours, les pigeons étant malades, ils ont été remplacés par les poulets.

Cependant, aucune trace écrite de cette histoire n'a été rapportée par les Rabbanim de l'époque. Cela dit, selon les historiens, il subsisterait plusieurs traces de l'existence d'épidémies de diphtérie avec croup et jaunisse durant cette période, mais sans en faire le détail exact.

Toutefois, la transmission orale rapporterait aux noms de grands maîtres que l'événement eût bien lieu mais que le Rav Its'hak 'Haï Taïeb Lo Met, par pudeur, refusa qu'on le mette à l'écrit pour ne point dévoiler au grand public qu'il fut méritant du dévoilement d'Eliaou Hanavi...

L'ensemble des maîtres, connaissant la grandeur et les mérites de ce grand Tsadik, n'osèrent guère contredire le Rav sur ce point et ainsi éludèrent cet événement dans leurs ouvrages. Tous rapportèrent néanmoins que ce fut par le mérite du don de la Torah et de la tradition du repas de Yitro (en réalité bien antérieure à l'apparition de l'épidémie) que le miracle eut lieu (cf. introduction du livre Aroukh Hachoul'hane du cousin de Rabbi Its'hak 'Haï Taïeb Lo Met, le Rav Its'hak Taïeb, Grand Rabbin de Tunisie de l'époque, Editions Eliezer Sadoune de Livourne).

Une coutume 'hassidique?

Il nous faut élucider ce dernier point : certains 'Hassidim tels que les vieilles familles Loubavitch d'origines ashkénazes ou encore les 'Hassidé Belz, Vijznits et autres, tous ashkénazes et sfard (et non séfarades), ont pour habitude de célébrer la Séoudat Yitro le vendredi matin, la nommant le repas de remerciement pour le don de la Torah et fête des garçons ! Seraient-ils tunisiens ou auraient-ils des origines tunisiennes ? Pas du tout! Il est rapporté dans le Midrach qu'après le don de la Torah, Yitro arriva avec la femme et les enfants de Moché. Un grand repas fut dressé le jeudi soir dès son arrivée jusqu'au petit matin pour célébrer le don de la Torah par Yitro déjà converti au judaïsme. Tous les hommes furent conviés. Yitro expliqua à Moché l'importance de déléguer les responsabilités à des juges, et aux hommes l'importance de l'étude de la Torah et de sa compréhension (cf. Midrach Rabba et Chémot 18, 21).

C'est de là que provient réellement l'origine de la tradition du repas de Yitro et de la fête des garçons, en rappelant que ce festin est l'une des raisons du nom de la Paracha Yitro qui traite du don de la Torah et des Dix Commandements, la Séouda dressée par Yitro prouvant son amour pour l'Eternel et la Torah!

Le Maharcha, grand commentateur ashkénaze de la Guémara, nous rapporte dans le traité Méguila qu'il sera bon la semaine de Yitro, le jeudi soir ou vendredi matin, de partager un grand repas afin de remercier l'Eternel pour le don de la Torah en expliquant aux garçons l'importance de l'étude de la Torah dont ils ont l'obligation.

Une étude qui assurera la pérennité de leur judaïsme et de leur foi en D.ieu sur le modèle de la Séouda dressée par Yitro au mont Sinaï avec

A WORD ON THE PARASHA

Moché et les Sages d'Israël...

Ainsi, en ce jour, tunisien ou non, il sera bon de considérer nos garçons comme de véritables rois autour du don de la Torah, afin de leur communiquer l'envie de l'étudier et de l'observer. Ceci préservera leur judaïsme et celui de leur descendance. Amen!

On vous rassure, il existe aussi la f te des filles célébrée le huitième jour de ' anouka, mais cela est une autre histoire que nous publierons en temps et en heure.

Par Rav Haïm ISHAY

The Last of the Ten Commandments

The last of the Ten Commandments is "Don't envy." Rabbi Samson Raphael Hirsch (19th century, Germany) points out that the Ten Commandments make a progression from thought (the first two) to speech and action (the next seven), culminating with our inner desires and feelings (the last one, Don't envy).

He points out that it is essential for our religious beliefs to empower us to control ourselves in the face of temptation. As long as religion only aims at the letter of the law – at the appearance of correctness – without helping us develop an inner conviction of the soul, we are liable to make major mistakes. That's one of the reasons why the mitzvah of "Don't envy" is in the Ten Commandments. The Torah can helps refine our character to become not only people who do not do something wrong, but people who cannot do something wrong.

The Torah serves to guide us toward becoming better people who are too big to even think badly about others, empowering us to want good for others and to live a life of true blessing, where our external actions and our internal beings are in unison with one another.

By Rabbi Ron Jawary

HALAKHOT DE LA SEMAINE

Avot et Toladot (Suite)

Travaux interdits parmis les 39 avot mélakhot :

- 1. Coudre deux points
- 2. Déchirer afin de coudre deux points
- 3. Prendre au piège un cerf (ou tout animal gu'on a l'habitude de chasser)
- 4. Abattre un animal
- 5. Dépecer un animal (lui enlever la peau)
- 6. Saler et tanner le cuir (il s'agit du même travail : tannage du cuir pour en faire des chaussures ou autres objets)
- 7. Tracer des signes sur le cuir
- 8. Gratter le cuir (pour enlever les poils et le lisser pour en faire un parchemin ou tout autre objet)
- 9. Couper le cuir (découper ou déchirer le cuir pour les besoins de lanières de sandales),

